

**Sujet :** [INTERNET] Opposition au Projet "installation de stockage des déchets inertes à Fontenay en parisis"

**De :** Audrey Regin <com.audreyregin@gmail.com>

**Date :** 11/01/2021 14:16

**Pour :** "Pref-icpe@val-doise.gouv.fr" <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

M. Le Préfet, bonjour,

Je me permets de vous écrire au sujet du projet d'installation de stockage des déchets inertes à Fontenay en Parisis avec pour objectif de construire un stade équestre.

Ce projet a pour but d'apporter un avantage pour les citoyens mais sa construction regorge de contraintes et de nuisances. Il a pour but d'apporter de la verdure et un lieu de promenade, ce qui ne manque pas actuellement à Fontenay en Parisis avec ses champs et une forêt non loin.

Extrait ref: CDMCIF203861 / RDMCIF02450-01 : Les allées et venues des 67 camions tous les jours vont créer une nuisance sonore audible à plus de 35m des habitations (sirènes, gravas, 20km/h pour un camion rempli de gravas sur un chemin...) et ses nuisances vont également gêner nos riverains lors d'événements sportifs au stade ou encore pour les enfants du centre aéré !

Ces nuisances vont également être un problème de taille pour le centre équestre du Haras du parisis. En effet, les 35m ne sont pas respectés pour la carrière et les Écuries, ce qui engendrera des accidents graves pour les cavaliers débutants ou confirmés. Je trouve d'ailleurs ça choquant que ce caractère là ne soit pas pris en compte, alors que le but final est de faire un stade équestre.

Étant cavalière depuis 20ans et propriétaire d'un cheval au Haras du parisis, ce point me touche directement !

Autre point, lorsque le stade équestre ouvrira, ce lieu sera réservé à des événements équestres qui eux aussi génèrent du bruit (camion de chevaux, musique, sonnerie, odeur ...). Aussi, une augmentation du trafic est à prendre en compte car une compétition équestre doit pouvoir accueillir beaucoup de personnes et chevaux, pour être rentable. Toutes ces nuisances ne peuvent être envisagés en amont par un non cavalier.

De mon point de vue, ce projet est plus une nuisance qu'un avantage pour les habitants de Fontenay en Parisis.

Je m'oppose donc par ce courrier à ce projet.

Bien cordialement,

Audrey Regin

Cavalière et propriétaire d'un cheval au haras du parisis

Habitant d'Ezanville 95460